UBS (IRL) ETF PUBLIC LIMITED COMPANY

IMPORTANT : Le présent courrier est important et nécessite toute votre attention. Si vous avez des questions sur son contenu, nous vous recommandons de faire appel à un conseiller financier professionnel indépendant.

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA CLASSE D'ACTIONS (HEDGED TO GBP) A-DIS (LA « CLASSE D'ACTIONS ») DE UBS (IRL) ETF PLC – FACTOR MSCI USA LOW VOLATILITY UCITS ETF (LE « COMPARTIMENT »)
UN COMPARTIMENT DE
UBS (IRL) ETF PLC (LA « SOCIETE »)

4 novembre 2019

Chers Actionnaires,

Nous vous adressons le présent courrier en votre qualité d'actionnaire de la Classe d'Actions (les « **Actionnaires** ») pour vous informer que le Conseil d'administration a décidé, conformément à l'Article 12.1 des Statuts de la Société, de procéder au rachat forcé de l'ensemble des Actions de la Classe d'Actions, telle que détaillée ci-dessous :

Nom du Compartiment	**Classe d'actions**	**ISIN**
UBS (Irl) ETF plc – Factor MSCI USA Low Volatility UCITS ETF (hedged to GBP) A-dis	(hedged to GBP) A-dis	IE00BXDZNF85

le 18 décembre 2019 (ci-après, la « **Date de dissolution** »), les Administrateurs de la Société estimant que la Classe d'Actions n'est plus commercialement viable. Ils ont par conséquent jugé qu'il était dans l'intérêt de la Société de dissoudre la Classe d'Actions. Cette dissolution sera menée dans le respect de la procédure décrite dans les Statuts et le prospectus de la Société (le « **Prospectus** »).

A compter de la publication du présent avis aux Actionnaires et jusqu'au 5 décembre 2019, les Actionnaires pourront échanger leurs Actions selon les modalités normales, telles que décrites dans le Prospectus et le supplément relatif au Compartiment (le **« Supplément »**). Le 6 décembre 2019 au matin, la négociation des Actions sera suspendue sur les Bourses concernées afin de permettre un règlement des titres concernés en temps opportun. Les Bourses concernées publieront de plus amples informations sur le processus de suspension.

Avant la Date de dissolution, les demandes de rachat seront acceptées jusqu'à la date de transaction du 13 décembre 2019, conformément aux dispositions du Prospectus et du Supplément.

Les Actionnaires noteront qu'à la Date de dissolution, la Société procédera automatiquement au rachat forcé de l'ensemble des Actions de la Classe d'Actions encore en circulation. Les produits nets seront répartis entre les Actionnaires en fonction de leur participation. Les Administrateurs s'engagent à régler les produits du rachat aussi rapidement que possible, le 7 janvier 2020 a priori.

Les Actionnaires doivent être conscients que l'échange, le rachat ou le rachat obligatoire d'Actions peuvent avoir des conséquences fiscales. Les Actionnaires peuvent être soumis à l'impôt sur le revenu, à la retenue à la source, à l'impôt sur les plus-values, à l'impôt sur la fortune, aux droits de timbre ou à tout autre impôt sur les distributions ou distributions réputées du Fonds, les plus-values au sein du Fonds, qu'elles soient réalisées ou non, et les revenus reçus, courus ou réputés reçus au sein du Fonds, conformément aux lois et pratiques du pays dans lequel les Actions sont achetées, vendues, détenues ou rachetées et du pays de résidence fiscale de l'Actionnaire ou dont il est ressortissant. En cas de doute quant à leur situation fiscale, les actionnaires sont invités à consulter

leurs propres conseillers fiscaux indépendants concernant les conséquences de cette dissolution en matière de fiscalité irlandaise ou autre.

Les coûts générés par la dissolution de la Classe d'Actions seront supportés par les Actionnaires conformément aux dispositions du Prospectus. Les coûts d'exploitation et de transaction normaux du Compartiment continueront à être supportés par le Compartiment conformément aux dispositions du Prospectus.

Pour toute question en lien avec le présent avis, merci de contacter votre représentant commercial.

Tous les termes en majuscules utilisés dans le présent avis auront le sens qui est donné aux termes en majuscules définis dans le Prospectus et dans le Supplément.

Cordialement

_____

Administrateur

Au nom de

UBS (Irl) ETF plc